

HÔPITAUX
Paris

Saint
Joseph



Marie
Lannelongue

Bienvenue !

Cellule de Prévention des Infections Nosocomiales (CPIN)

Contexte

- Hôpitaux Paris Saint Joseph et Marie Lannelongue



Missions du CLIN :

(Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales)

- Définir la politique de prévention des infections nosocomiales
- Coordonner la mise en application de cette politique par la CPIN et les autres professionnels

Membres du CLIN :

- **Présidente du CLIN :** Dr Anne Berger-Carbonne
- **Vice-Présidents du CLIN :**
 - › **Dr Alban Le Monnier** (chef de service de Microbiologie Clinique HSJ)
 - › **Dr Sacha Mussot** (chirurgien thoracique HML, responsable pédagogie médicale)
 - › **Dr François Philippart** (médecin anesthésiste réanimateur HSJ)



Contexte

- Hôpitaux Paris Saint Joseph et Marie Lannelongue



Missions de la CPIN :

(Cellule de Prévention des Infections Nosocomiales)

Missions du CLIN :

(Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales)

- Définir la politique de prévention des infections nosocomiales
- Coordonner la mise en application de cette politique par la CPIN et les autres professionnels

- **Prévention du risque infectieux**
- **Surveillance des infections liées aux soins** (et à l'environnement)
- **Evaluation + amélioration des pratiques**
- **Suivi des indicateurs :**
 - **NATIONAUX** : SPICMI (infections site opératoire), SPIADI (bactériémies liées aux cathéters), ICSHA (conso solution hydro alcoolique), ICATB, PCC, vaccination antigrippale
 - **INTERNES** : BMR/BHRe, consommation d'ATB, HDM, ZERO BIJOUX
- **Formations, sensibilisation des professionnels**
- **Procédures...**



L'équipe de la Cellule de Prévention des Infections Nosocomiales (CPIN)



**Dr Carine
COUZIGOU**
Médecin hygiéniste

HSJ
📞 78 24



**Dr Soumaya
OUBBEA**
Pharmacien hygiéniste

HSJ
📞 74 97



**Dr Audrey
GLANARD-ELIAS**
Pharmacien hygiéniste

HML / HSJ
📞 23 24 / 87 28



**Dr Anne
BERGER-CARBONNE**
Médecin hygiéniste
Coordination & Présidente du CLIN

📞 01 44 12 89 14



**Ahmed
KHELILI**
IDE hygiéniste

HML
📞 88 14



**Elise
POULAIN**
IDE hygiéniste

HSJ
📞 32 58



**Flavie
COMBOT**
Assistante Qualité - Risque
infectieux

📞 01 44 12 62 50

HSJ : 01 44 12 -- --
HML : 01 40 94 -- --





Précautions Standard

A connaître et mettre en œuvre PAR TOUS ET A TOUT MOMENT



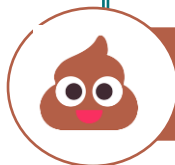
Hygiène des mains (HDM)



Equipements de Protection Individuelle (EPI)



Hygiène respiratoire



Gestion des excréta



Gestion de l'environnement (bionettoyage et déchets)

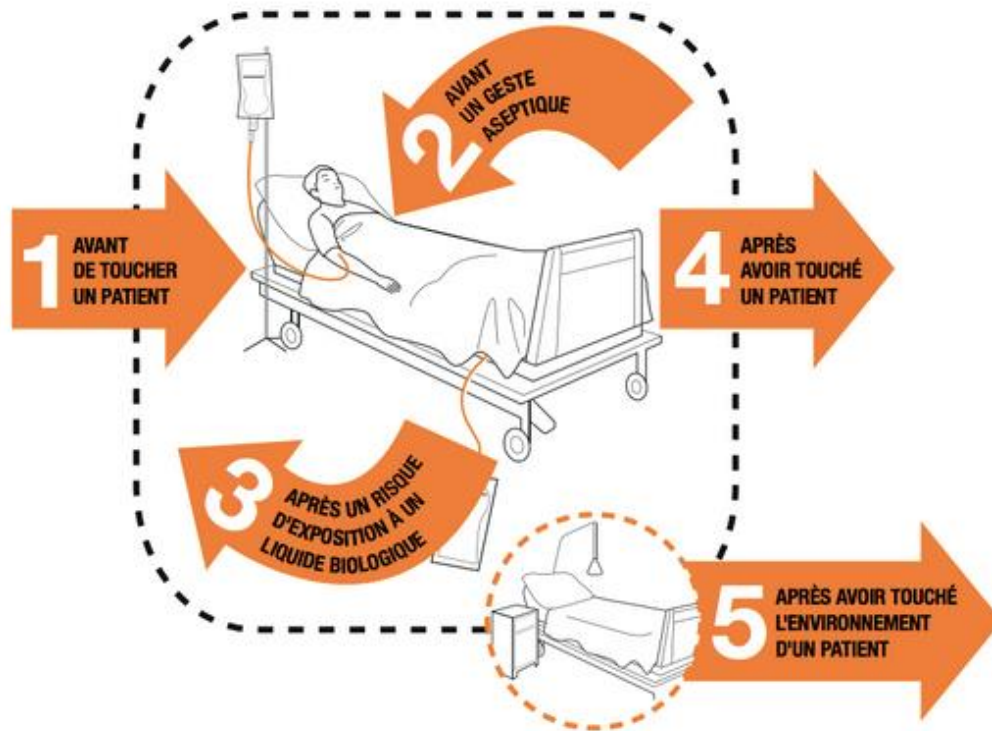


Prévention des AES



Les éléments clés de la prévention des infections nosocomiales et associées aux soins

Hygiène des Mains



5 indications à l'hygiène des mains, Organisation Mondiale de la Santé

- Avant de toucher un patient
- Après avoir touché un patient
- Après avoir touché **l'environnement du patient**
- Avant tout geste aseptique



→ en entrant et en sortant de la chambre
→ avant et après avoir mis des gants

Méthode de référence : FHA (Friction Hydro-Alcoolique)

Plus efficace
Plus rapide (20 – 30 secondes)
Mieux toléré
Plus accessible

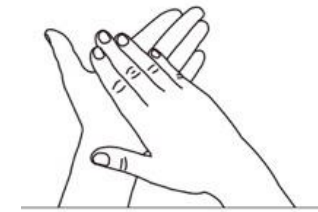
Prérequis :

- Manches courtes
- **Pas de bijoux sur les mains et les poignets, y compris montre et alliance**
- Pas de faux ongles ou vernis

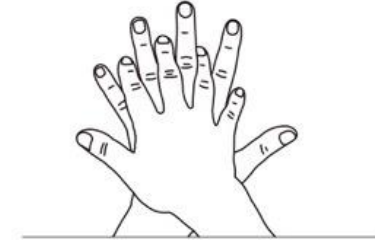
→ Pour une hygiène des mains et des poignets correcte

Sur des mains sèches, non lésées, non souillées

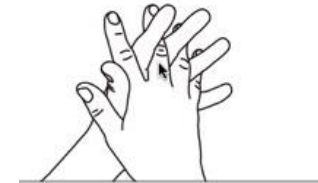
7 temps de l'hygiène des mains, OMS



1 Paume sur paume
Désinfection des paumes



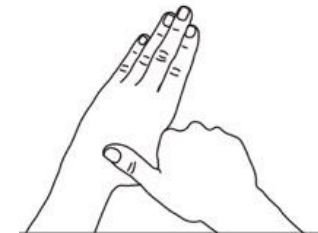
2 Paume sur dos
Désinfection des doigts
et des espaces interdigitaux



3 Doigts entrelacés
Désinfection des espaces
interdigitaux et des doigts



4 Paume/doigts
Désinfection des doigts



5 Ponces
Désinfection des ponces



6 Ongles
Désinfection des ongles



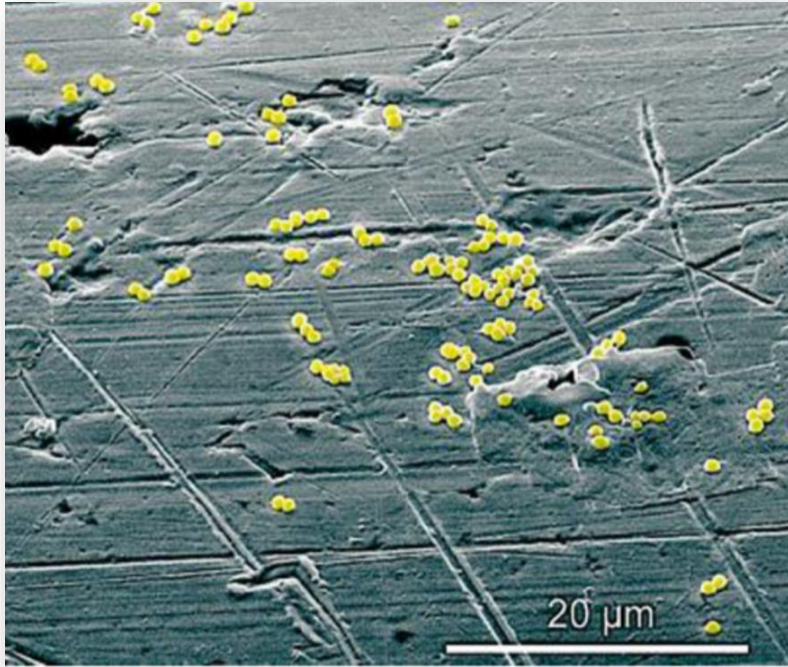
7 Poignets



1 dose



Les bijoux... ça pousse !



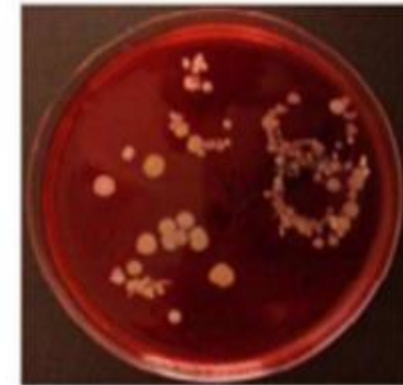
*Alliance en microscopie électronique + boîtes de pétri
avec pousses de bijoux, CPias Lille*



Sans hygiène des mains

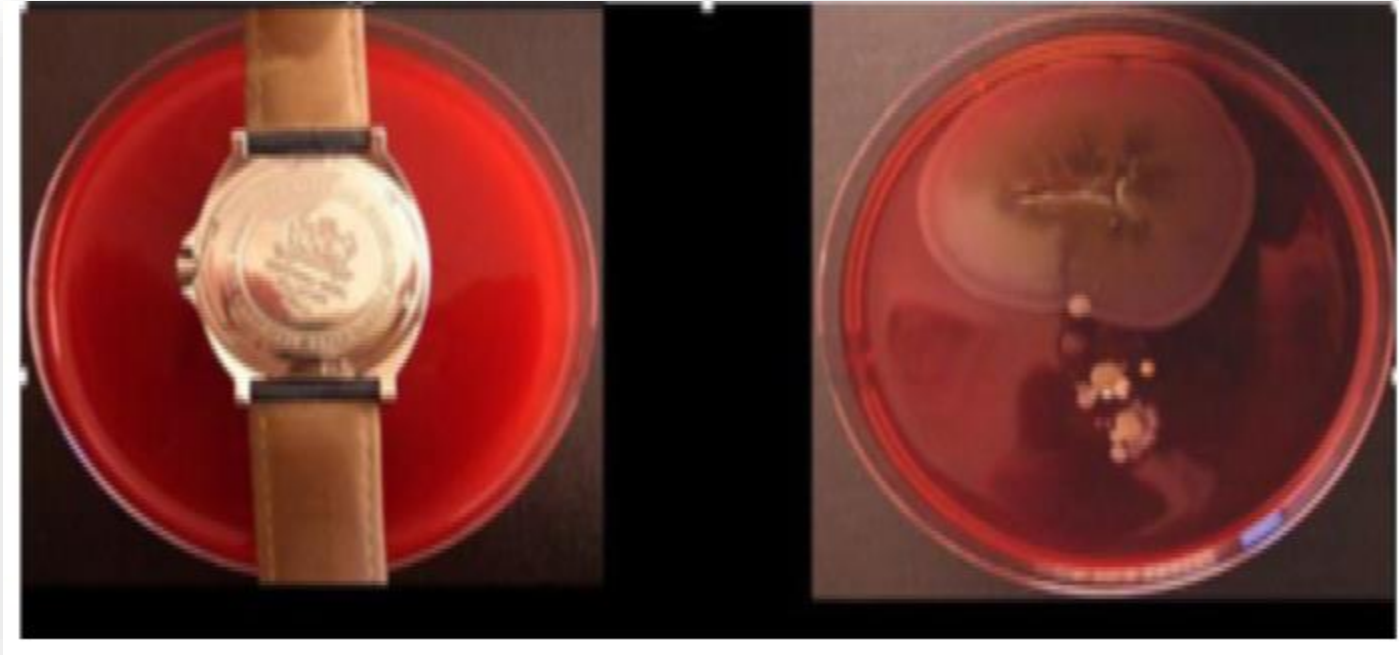


Après lavage au savon
doux



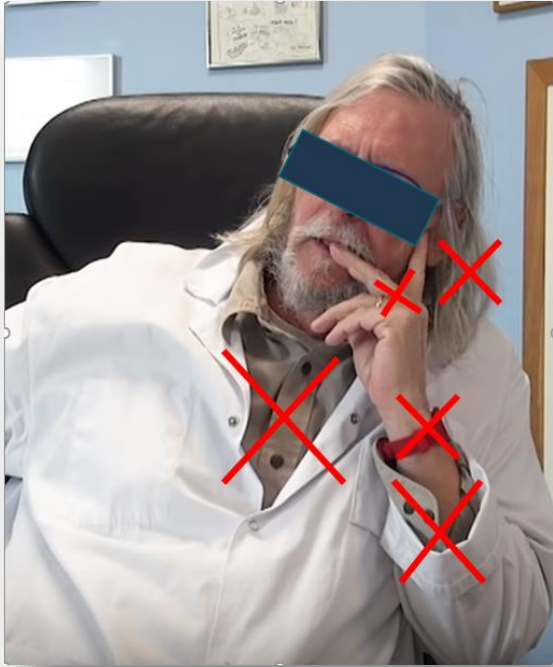
Après désinfection à la
SHA

Et les montres aussi... !



Culture de montre, CPias Lille

Tenue conforme obligatoire



- › Tenue propre à manches courtes changée tous les jours
- › Cheveux propres, courts et relevés
- › Ongles courts, propres, sans vernis ni faux ongles
- › Mains et avant-bras sans bijoux, bracelets, montre, ni alliance
- › Si montre : accrochée à la tunique ou à la blouse
- › Tenue dédiée et strictement réservée à l'activité au bloc
 - Si sortie exceptionnelle du bloc : sans calot, blouse fermée par-dessus la tenue bleue

Pas de tenue professionnelle au self !

Prescription des Précautions Complémentaires : interne / sénior

Médecin Résultats Prescriptions Médicales Ordonnances Recueil médical Comptes-Rendus Rendez-Vous Pancarte Médecins et Correspondants Résumé de Venue

Types

☒ Libellé ☐ Code

Ch. carac isolement

Familles

Niveau

Référentiels

☒ Actes de soins

Code	Libellé	Type	Famille	Sous-famille
ISOPRO	ISOLEMENT PROTECTEUR	SNS	Hygiène	Isolement
BHRE	PCC RENFORCÉES BHRE (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
PCCAURIS	PCC RENFORCÉES C AURIS (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
ISOCLOS	PCC RENFORCÉES C DIFFICILE (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
HYGISO122	PCC RENFORCÉES GALE, ECTOPARASITES (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
HYGISORESP	PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES AIR (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
HYGISO123	PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES CONTACT (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement
HYGISO125	PRÉCAUTIONS COMPLÉMENTAIRES GOUTTELETTES (ISOLEMENT)	SNS	Hygiène	Isolement

PCC : indicateur obligatoire HAS

La mise d'un patient en "précautions complémentaires" est une PRESCRIPTION MEDICALE qui doit apparaître comme tel dans DxCare :

→ Il faut informer le patient ou son entourage et écrire clairement dans le dossier médical :

1. Que le patient est en précautions complémentaires
2. Qu'il en a été informé / ou son entourage

Prescription des Précautions Complémentaires : POP UP

ISOLEMENT

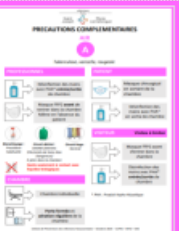
Patient/Entourage informé du motif des précautions complémentaires

☒ Oui
☐ Non
☐ Non applicable (patient sorti, décédé, absence d'entourage,...)

La mise d'un patient en "précautions complémentaires" est une **PRESCRIPTION MEDICALE** qui doit apparaître comme tel dans DxCare :

→ Il faut informer le patient ou son entourage et écrire clairement dans le dossier médical :

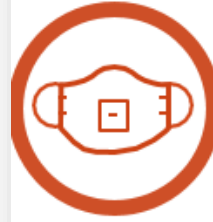
1. Que le patient est en précautions complémentaires
2. Qu'il en a été informé / ou son entourage

Tableau de synthèse des Précautions Complémentaires						
HÔPITAUX Paris Saint-Joseph Marie-Lannelongue	Précautions CONTACT	Précautions CONTACT RENFORCEES BHRE	Précautions CONTACT RENFORCEES C.DIFFICILE	Précautions CONTACT RENFORCEES GALE & ECTOPARASITES	Précautions GOUTTELETTES	Précautions AIR
AFFICHES						
GERMES	BMR, Gastroentérite aigüe, Hep A, Varicelle (+air)	BHRe (EPC & ERV)	Clostridoides difficile	Gale, punaises....	Coqueluche, méningocoque, Grippe, COVID, VRS, adénovirus, mycoplasma pneumoniae, angine, scarlatine, oreillons, rubéole	Rougeole, Tuberculose, Varicelle (+contact)
HABILLAGE	Hygiène des mains, Tablier (si contact avec le patient) Gants (si contact avec les liquides biologiques)	Hygiène des mains Surblouse Tablier (si contact avec le patient) Gants (si contact avec les liquides biologiques)	Hygiène des mains (Lavage eau/savon + SHA) Gants (dès l'entrée de la chambre) Surblouse Tablier (si contact avec le patient)	Hygiène des mains (Lavage eau/savon + SHA) Gants (dès l'entrée de la chambre) Surblouse Tablier (si contact avec le patient)	Hygiène des mains Masque chirurgical (dès l'entrée de la chambre) Tablier (si contact avec le patient) Gants (si contact avec les liquides biologiques)	Hygiène des mains Masque FFP2 (dès l'entrée de la chambre) Gants (si contact avec les liquides biologiques)
BIONETTOYAGE	<u>Au quotidien :</u> Surfanios (tous les jours) Déterganios (1 jour par semaine) <u>Sortie :</u> Surfanios	<u>Au quotidien :</u> Surfanios (tous les jours) Déterganios (1 jour par semaine) <u>Sortie :</u> Déterganios puis Surfanios Avec une intervalle minimale de 30 min Remplacer le set WC et verser un peu d'eau de javel dans les siphons	<u>Au quotidien :</u> 2*/jour Anios Oxy'floor® en fin de matinée + en fin d'après-midi <u>Sortie :</u> Anios Oxy'floor® Laisser un temps imprévisible de 60 min (ne pas refaire le lit)	<u>Au quotidien :</u> 2*/jour Anios Oxy'floor® en fin de matinée + en fin d'après-midi <u>Sortie :</u> Anios Oxy'floor® Laisser un temps imprévisible de 60 min (ne pas refaire le lit)	<u>Au quotidien :</u> Surfanios (tous les jours) Déterganios (1 jour par semaine) <u>Sortie :</u> Surfanios	<u>Au quotidien :</u> Surfanios (tous les jours) Déterganios (1 jour par semaine) <u>Sortie :</u> Surfanios
SPECIFICITES						Maintenir la porte fermée, aération régulière de la chambre
MATERIEL PARTAGE	Détergent-Désinfectant (Spray ou lingettes)	Détergent-Désinfectant (Spray ou lingettes)	Détergent-Désinfectant (Oxy'floor®)	Détergent-Désinfectant (Oxy'floor®)	Détergent-Désinfectant (Spray ou lingettes)	Détergent-Désinfectant (Spray ou lingettes)
CIRCUIT DU LINGE	Normal	Normal	Normal	Circuit spécifique	Normal	Normal
CIRCUIT DES DECHETS	DASND*	DASND	DASRI	DASRI	DASND	DASND

* DASND : Déchet d'Activités de Soins Non Dangereux, DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

Cellule de Prévention des infections nosocomiales - janvier 2024

VIGILANCE INFECTION RESPIRATOIRE



Port du masque obligatoire en cas de :

- signe évocateur de pathologie respiratoire (rhinite, toux, ...)
- soin à risque de projection de liquides biologiques
- contact proche COVID (7 jours)
- Covid (14 jours si symptomatique et 10 jours si asymptomatique)



Se frictionner les mains régulièrement avec une solution hydro-alcoolique

***Je suis symptomatique :
j'informe mes interlocuteurs***



Actions de prévention des AES (1/2)

Précautions standard

➤ **Port de gants si**

- *soins à risque de piquûre*
- *manipulation de tubes de prélèvements biologiques, linge et matériel souillés...*
- *les mains du soignant comportent des lésions*



➤ **Port de surblouses, lunettes, masques**

- *risque de projection ou d'aérosolisation de sang (aspiration, désinfection, actes opératoire...)*



➤ **Utiliser les dispositifs de sécurité**

➤ **Formation des utilisateurs de ces dispositifs**



Prévention des AES (2/2)



➤ **Matériel souillé**

- **ne pas** recapuchonner les aiguilles, **ne pas** les désadapter à la main
- déposer immédiatement dans un conteneur adapté situé au plus près du soin et dont le niveau maximal de remplissage est vérifié.

➤ **Transport de prélèvements biologiques, linge et matériels souillés**

- doivent être évacués du service dans un emballage étanche, fermé

Procédure AES

PROCEDURE AES HML

Conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang ou par tout autre liquide biologique potentiellement dangereux.



1ère étape : Protocole de nettoyage et d'antisepsie

Réaliser les premiers soins à l'aide du Kit AES :

Piqûre et blessures ou contact direct du liquide biologique sur peau lésée

- > Ne pas faire saigner
- > Nettoyer immédiatement la zone cutanée lésée à l'eau et au savon puis rincer
- > Antiseptique, pendant au moins 5 minutes avec dérivé chloré
 - Dakin
 - Ou à défaut polyvidone iodée en solution dermique ou alcool à 70°.

Projection sur muqueuses et yeux

- > Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique (au moins 5 minutes)



2ème étape : Alerter et identifier le patient source

Prévenir le cadre du service ou en son absence le cadre de garde

- > Vérifier dans le dossier du patient si les statuts sérologiques récents (moins d'un mois) sont connus (VIH, VHB, VHC)
- > Si les statuts sérologiques récents ne sont pas connus, après accord et signature du consentement du patient source, prélever : une sérologie VIH, VHB et VHC soit **1 tube sec sur gel (rouge)** et un PCR VIH, VHB et VHC soit **2 tubes EDTA (mauve)** pour la charge virale.
- > Un dépistage rapide VIH du patient source à faire à HML.
- Si le patient est hors d'état d'exprimer sa volonté dans un délai de 4h recommandé pour mettre en place le traitement, contacter le médecin référent du patient qui organisera une concertation pour décider de la conduite médicale à tenir. La décision prise doit être notifiée **dans le dossier médical du patient**.
- > Pour le salarié : prélever une sérologie VIH, VHB et VHC, 1 tube sec avec gel (rouge) +/- un ionogramme sanguin, créatinine, ASAT, ALAT, BSG, 1 tube hépariné (vert), NFS, plaquettes **1 tube violet** (prescription lors de la téléconsultation, étiquettes manuscrites lisibles)



3ème étape : Prise en charge médicale

- > Remplir la fiche d'enregistrement disponible en annexe 4 du protocole. Le cadre envoie par mail ou fax la fiche d'enregistrement aux urgences et contacte les agents d'accueil des urgences au **01.44.12.34.38**. Se munir de la carte vitale, mutuelle et pièce d'identité pour les transmettre par mail ou par fax aux urgences.
- > Le médecin urgentiste conviendra d'un **créneau de consultation** avec le salarié **dans les 4 heures suivant l'AES** afin d'évaluer le risque infectieux.
- La personne exposée doit se rendre au bureau de téléconsultation au RDC, couloir administratif, à l'heure convenue. Les prélèvements sanguins du patient source et du salarié sont à transférer au laboratoire de Saint-Joseph, accompagnés des demandes patient source et salarié.
- En cas de prescription de traitement antirétroviral post-exposition (TPE), le week-end ou la nuit : prendre dans l'Ornicell du local d'urgence d'HML le kit AES (quantité : 1). En journée, prendre contact avec la pharmacie.



4ème étape : Procédure administrative

- > Déclaration administrative de l'AT dans les 24 heures ouvrées
- Contactez M. David DUCREUX, chargé de prévention des risques professionnels ou l'assistante de prévention le plus rapidement possible avec le **certificat médical initial (CMI)** délivré par le Médecin des urgences, afin d'établir la déclaration d'accident de travail (DAT) qui sera adressée à la CPAM du salarié. Il délivrera une **feuille de soin** à scanner et à envoyer par mail aux urgences pour éviter la facturation de la consultation et de la part mutuelle.
- Tel : 01.40.94.88.00/88.62 ou au 01.44.12.38.39 mail : d.ducieux@hopitalparis.fr ou assistantedeprevention@hopitalparis.fr Bureau de M. DUCREUX situé au RDC, dans le couloir administratif (de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 jour ouvrés)



5ème étape : Information du Service de Prévention et de Santé au Travail

Contactez le Service de Prévention et de Santé au Travail pour l'informer de l'AES. Le SPST renseignera le Dossier Médical en Santé au Travail sur le suivi clinique, l'analyse des circonstances de l'accident du travail et vérifiera les vaccins. (Tel : **87.93** ou au **25.08**)

Service de Prévention et de Santé au Travail du GHSP

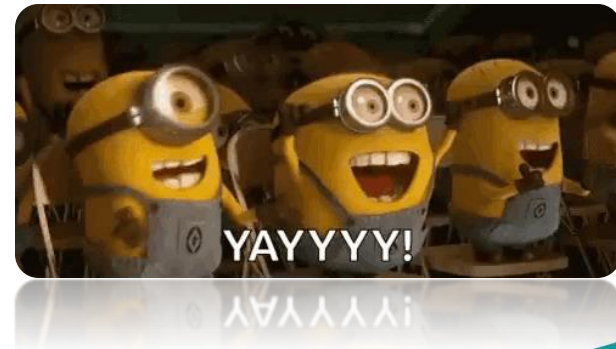
GRH-SST-PRC-001 Mise à jour 22/05/2024



Formation prévention du risque infectieux pour les internes - obligatoire

→ Staff des services

→ Planning en cours d'élaboration



En résumé :

- Solution hydro-alcoolique +++
- Manches courtes
- Port des bijoux et montre prohibés
- Prescription des PC + information du patient – traçabilité



L'hygiène des mains c'est aussi pour se protéger

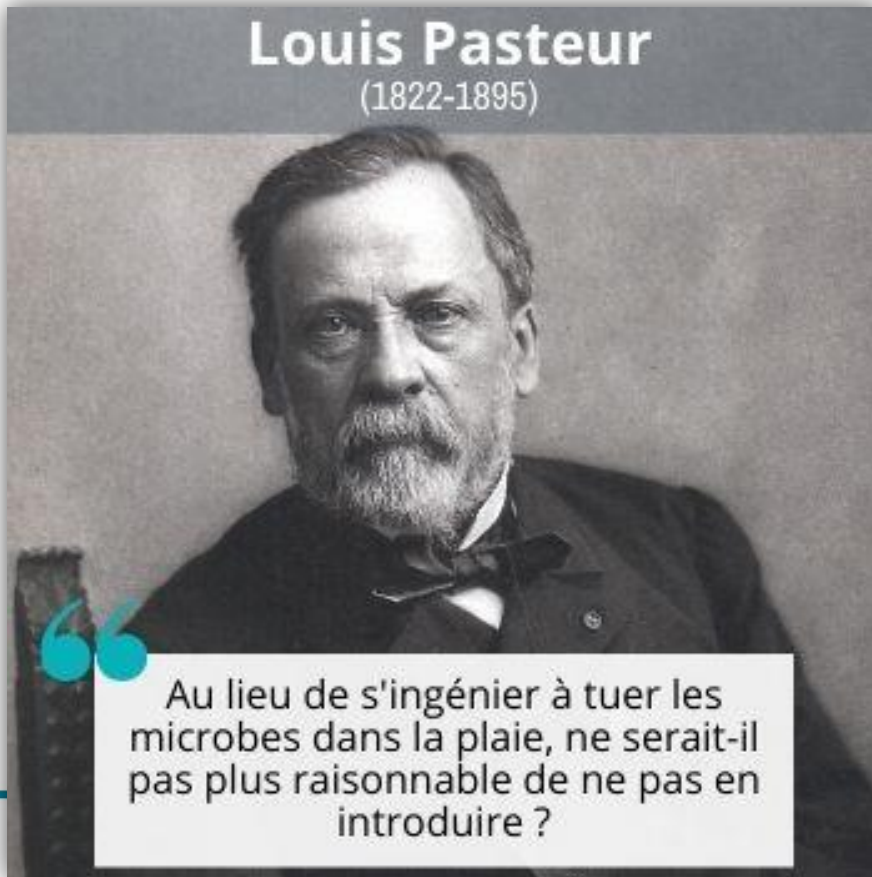
Plus d'informations sur
www.antibioresistance.fr

RéPias
PRIMO
Réseau
de Prévention
des Infections
Associées aux Soins

Paris
Icph
Marie-Lannelongue

Merci pour votre attention !

Bon stage 😊



cpin@ghpsj.fr

Praticiens Hygiénistes :

2324 HML / 8728 HSJ (A. Glanard-Elyas)

7497 HSJ (S. Oubbéa)

7824 HSJ (C. Couzigou)